

N°

ast

arci

228

2

TRAIT D'UNION

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2021

SOMMAIRE

- 1** ÉDITO
QUATRE SAISONS
- 3** AG DE L'ARCI
BIENVENUE EN VEVEYSE
- 4** PANDÉMIE
LA QUARANTAINE
- 13** IDIOME
DÉFENSE DU FRANÇAIS
- 15** SUJET QUI FÂCHE
PÉTITION
- 17** SUJET QUI FÂCHE
L'ÉCRITURE INCLUSIVE ET LA POLITIQUE
- 21** IDIOME
LE SEXE DES MOTS
- 23** L'ANCÊTRE
ANDRÉ LEMOYNE UN CORRECTEUR STATUFIÉ
- 27** PLUME NOIRE
LES CUISINES DE L'AMOUR
- 34** ZEN
MOTS CROISÉS
- 36** AGENDA

QUATRE SAISONS

ÉDITO

Cette saison mystérieuse qu'est le printomne a frappé à nos portes comme un effet collatéral de la pandémie, du Covid. Il s'appelle -19, il tend à se rebaptiser -21, mais nous n'en tiendrons pas compte. Des comptes, faisons-les: moins d'un mois avant l'été, plus de trois mois avant l'automne... nous vivons donc bien au printomne. Froid et effroi, pluie et ennui. L'Arci a toutefois des projets.

C'est vrai, l'Arci a vu son comité se réunir le 7 mai dernier en ville de Lausanne! Notre association a bien des choses à faire. Les cinq membres ont pu discuter de l'état du site internet, de la question de l'écriture inclusive que nous rejetons, de l'état des finances, de la dictée du Mouvement des aînés, des cotisations (avez-vous payé la vôtre?), du formulaire de commande du Guide du typographe, de l'état de notre métier à l'heure actuelle et des besoins de le remettre en avant aux yeux du monde. C'est ainsi que les pages du présent bulletin se remplissent avec l'espoir que l'AG ait bien lieu à la date annoncée, le 9 octobre, à Châtel-Saint-Denis. Nous procéderons à ce moment-là à l'élection du nouveau trésorier ou de la nouvelle trésorière de l'association, ainsi, je lance un dernier appel officiel aux candidats, bien que nous ayons en réserve une personne toute désignée.

La date du 5 novembre est confirmée, concernant le cycle de conférences organisé par l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) à Berne. La soussignée interviendra au sujet du langage épïcène et de l'écriture inclusive, ces thématiques qui occupent l'attention générale depuis un certain temps. Quelle est la place de la correction, vos commentaires, avis, expériences sont les bienvenus sur notre page Facebook!



Un des projets à venir, et je sollicite l'aide de volontaires, est de reporter sur le nouveau site internet, www.arci-ast-ch, les textes du TU, afin de créer un lien direct sans devoir télécharger l'intégralité du PDF du TU.

De plus, le projet d'ateliers pour les écoles primaires permettant d'expliquer aux élèves les principaux signes de correction est toujours d'actualité, nous cherchons des correcteurs également enseignants pour nous aider à mettre sur pied une structure accessible et agréable à présenter aux écoles romandes. Qui en est ?

Par ailleurs, le MDA a décidé de repousser sa dictée de Lausanne au samedi 11 septembre 2021, et nous cherchons toujours des volontaires pour la corriger.

En dernier lieu, mais non moins important, une requête qui vient de la part d'une Arcienne, Lise Bailod, qui a besoin de soutien afin de parvenir à rendre compréhensibles les sous-titres pour malentendants sur les chaînes de la RTS. Y a-t-il des Arciens concernés ? Ce serait génial, alors n'hésitez pas à demander ses coordonnées.

Les éléments ci-dessus remettent un peu de baume au cœur, et le printomne devient un brin plus supportable, une tige moins étouffant, une goutte moins pluvieux. Vivement l'étéver !

Monica D'Andrea, présidente

Chers Arciens,

Madame Laura Leupold m'a contactée par le biais de Viscom et demande que je lui trouve un volontaire pour l'aider à préparer l'examen de correcteur en français comme seconde langue. Sa langue maternelle est l'allemand. Les examens auront lieu début novembre. Madame Leupold vient de s'installer à Lausanne et voudrait des contacts avec des professionnels. Qui serait assez aimable pour la contacter ?

Voici son adresse électronique: laura.leupold@gmail.com

Merci par avance et tenez-moi au courant !

Monica

BIENVENUE EN VEVEYSE

AG DE L'ARCI

La 76^e assemblée générale de l'Arci se déroulera le samedi 9 octobre 2021, à Châtel-Saint-Denis.

Les bulletins d'inscription sont encartés dans ce numéro du *Trait d'Union* et les personnes inscrites recevront le programme détaillé de la journée avec le *Trait d'Union* numéro 229 de septembre 2021.

À cette occasion, une grande tombola avec de magnifiques lots sera organisée et une visite au Musée Charlie Chaplin à Corsier-sur-Vevey est prévue pour les accompagnant(e)s.

Le comité composé de Gilbert Rey, Samira Christe et Joseph Christe se réjouit de vous rencontrer nombreuses et nombreux à Châtel-Saint-Denis.

Joseph Christe



© charliechaplinmuseumfoundation.com

Que les « coronaphobiques » veuillent bien nous pardonner nos propos une fois de plus liés à la pandémie! Voyons plutôt les aspects positifs de cette période extraordinaire: nos connaissances scientifiques se sont enrichies, tout comme notre créativité et notre vocabulaire. À l'occasion des quarantaines auxquelles sont soumis quelques malchanceux contaminés, intéressons-nous à la fascination qu'exerce sur l'humanité souffrante le nombre quarante.

Tous les malheureux qui ont contracté le diabolique virus SARS-CoV-2 ou qui ont été signalés comme « cas contact » ont été confrontés à l'obligation d'isolement temporaire: ils ont été mis en quarantaine. Quelques-uns préférèrent dire en « quatorzaine » ou même en « septaine », quitte à agacer tous ceux qui savent qu'une quarantaine ne dure pas forcément quarante jours. Était-il bien nécessaire d'ajouter au lexique la « quatorzaine » (le mot existait déjà dans le cadre d'une saisie judiciaire, ainsi qu'il est détaillé dans la fiche *Défense du français* numéro 645 de juin 2020) ou la « septaine » ?

Souci de précision ou accès d'anxiété peut-être, car entendre quarante dans le mot quarantaine peut provoquer chez le quidam une réaction angoissée, en ce XXI^e siècle où l'impatience règne en maître: quarante jours semble une éternité.

C'est à l'occasion de la terrible pandémie de peste noire, qui a duré cinq ou six ans et a tué environ 25 millions de personnes en Europe au XIV^e siècle, qu'est apparu le mot quarantaine. Le seul moyen d'enrayer la propagation de

la maladie consistait alors à instaurer une période d'isolement préventif de quarante jours pour chaque voyageur venant d'une zone infectée. Pourquoi une telle durée, qui ne correspond pas à l'incubation de la maladie ? C'est sans doute pour des raisons religieuses que l'on a étendu à quarante jours cette période d'isolement, qui était à l'origine d'un mois. Pour imaginer l'ampleur de la catastrophe, rappelons que la France, par exemple, n'a retrouvé son niveau démographique d'avant la pandémie qu'à la seconde moitié du XVII^e siècle.

Du carême au CAC 40

Le nombre quarante paraît fascinant depuis la nuit des temps et selon diverses croyances : il est présent dans quantité d'écrits bibliques notamment. D'après l'Évangile selon saint Matthieu, Jésus a jeûné quarante jours dans le désert ; il aurait aussi ressuscité après quarante heures de séjour au sépulcre ; Moïse est resté « quarante jours et quarante nuits » sur la montagne, selon l'Exode. Dans la pratique chrétienne actuelle, le carême commence environ quarante jours avant Pâques, et l'Ascension est célébrée quarante jours après. Il se dit que Bouddha aurait mené une prédication pendant quarante ans. En Égypte, il fallait observer un délai de quarante jours après sa mort pour pouvoir enterrer un pharaon.

Certains considèrent que quarante est le nombre de la foi, marquant le temps de l'épreuve.

Au cas où le jeûne ou le carême de quarante jours n'aurait pas suffi à assurer le salut de l'âme, il reste la ressource de la prière de longue durée. En liturgie catholique, les « quarante heures », dites aussi « adoration des quarante heures », sont des prières expiatoires durant lesquelles le saint sacrement est exposé pendant trois jours consécutifs avant le carême ; elles sont aussi conseillées en période de guerre ou de grande calamité. Ces chaînes de prière ininterrompues ont été réglementées au XVIII^e siècle par le pape Clément XI et étaient encore assez répandues en France au XIX^e siècle.

Toutefois, dans notre XXI^e siècle matérialiste et productiviste, on implore beaucoup moins la clémence divine, on se contente d'appliquer la « magie » du nombre quarante à des sujets bien plus terre à terre : la semaine de travail salarié limitée à quarante heures dans certains pays, les quarante années de cotisation usuellement nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein, les quarante valeurs boursières les plus importantes (le CAC40)...

Un peu de culture à présent : ayons une bonne pensée pour les quarante érudits de l'Académie française, qui œuvrent vaillamment et patiemment à la neuvième édition du Dictionnaire, tout en s'efforçant de contrer les assauts barbares des adeptes de l'écriture inclusive.

Un bref intermède étymologique :

Le mot quarante, adjectif numérique et nom masculin invariable, est apparu en 1080 ; il est issu du latin populaire *quarranta*, qui résulte de la contraction du latin classique *quadraginta*, signifiant quatre dizaines.

Quarante et ses variantes

En cette année où l'on commémore le bicentenaire de la mort de Napoléon, évoquons aussi ce qu'il a déclaré à la vue des pyramides d'Égypte, alors qu'il était encore jeune général sous le nom de Bonaparte : « Soldats, songez que du haut de ces pyramides quarante siècles nous contemplent ! ».

Le nombre quarante est fréquemment utilisé dans divers domaines : les contes, comme dans *Ali Baba et les quarante voleurs* (dans le célèbre recueil de contes arabes des *Mille et une nuits*), *L'homme aux quarante écus* (de Voltaire) ; les plantes : le gingko biloba est aussi appelé l'« arbre aux quarante écus » (parce que le premier pied introduit de France a été payé quarante écus) ; il existe une variété de giroflée d'été dénommée quarantaine ou quarantain ; on répertorie aussi du maïs et des pois dits quarantains, et des pommes de terre quarantaines, de croissance rapide.

Ali Baba et les quarante
voleurs (*film réalisé par
Jacques Becker, 1954*).
©DR



On peut découvrir, au hasard des dictionnaires, du tissu quarantain : c'est un drap de laine ainsi nommé parce que sa chaîne est composée de quarante fois cent fils.

La marine n'est pas en reste : une quarantaine ou un quarantenaire, c'est une sorte de cordage assez fin dont on se sert pour raccommoder d'autres cordages. Quant au pavillon de quarantaine, on le hissait autrefois en haut du mât pour signaler que le navire ne pouvait pas communiquer avec l'extérieur pour cause de personne contaminée à bord. Actuellement, ce pavillon jaune indique que les conditions sanitaires sont bonnes. On peut alors, si l'on a le pied marin, mettre le cap au sud pour affronter les « quarantièmes rugissants », cette zone de navigation mouvementée comprise entre le 40° et le 50° degré de latitude sud.

Quelques autres curiosités oubliées à propos du nombre quarante :

- la « quarantaine-le-roi » était une institution de 1245 imposant une trêve de quarante jours avant de déclencher une guerre privée entre seigneurs ;
- le « quarantième des Gaules » était une taxe que prélevaient les Romains sur les marchandises franchissant la frontière gauloise ;
- la « quarantie », dans l'ancienne république de Venise, était un tribunal composé de quarante membres ;

-
- le « quarante des rois » était un jeu de cartes ;
 - le « quarante-langues » est le nom d'un oiseau polyglotte appelé aussi oiseau moqueur ;
 - en français d'Afrique, on appelle « quarantième jour » la cérémonie qui a lieu quarante jours après un décès et marque la fin du grand deuil ;
 - « quarante acres et une mule », voilà ce qui fut accordé aux anciens esclaves aux États-Unis en 1865.

Quant aux « maladies quaranténaires », ce sont les maladies infectieuses qui entraînent des mesures internationales et dont les foyers doivent être signalés à l'Organisation mondiale de la santé, comme le choléra, la peste, la fièvre jaune, etc.

Quarantaine et CMV

La quarantaine, c'est aussi un âge. La tradition juive y voit l'âge de raison de l'adulte. Dans notre civilisation européenne actuelle, où l'on pratique beaucoup la psychologie et l'introspection, on passe le fameux « cap de la quarantaine » avec plus ou moins de sérénité. Atteindre cette décennie et devenir quadragénaire peut provoquer une crise existentielle : si l'on considère le temps de présence ici-bas qui nous est imparti selon les statistiques d'espérance de vie, on en a parcouru à peu près la moitié, ce qui a inspiré une kyrielle d'ouvrages sur la CMV (crise du milieu de vie). Cette étape provoquerait chez certains cadres ex-dynamiques fatigués de leur quotidien citadin peu exaltant entre travail harassant, embarras de la circulation automobile et obligations familiales routinières une envie furieuse de s'évader vers des horizons campagnards verdoyants ; certains reviennent en ville après s'être ressourcés dans une « sylvothérapie » ou un stage de survie en pleine nature, troquant leur vieux véhicule thermique polluant contre une rutilante bicyclette à assistance électrique, tandis que d'autres ne se plaisent plus autrement qu'en compagnie de chèvres et de moutons, loin de tout centre commercial hideux, fuyant à tout jamais le consumérisme débridé qui fait courir l'humanité à sa perte...

C'est un âge dangereux, dixit l'écrivain irlandais George Bernard Shaw :

Tout homme de plus de quarante ans est une canaille.

Plus philosophe, l'écrivain français Charles Péguy a écrit :

Quarante ans est un âge terrible. Car c'est l'âge où nous devenons ce que nous sommes.

Un cruel destin le fit mourir sur le front, en 1914, lors de la première guerre mondiale, alors qu'il venait d'atteindre la quarantaine...

Pour ne pas cependant risquer de pousser à la dépression un éventuel lecteur quadragénaire actuellement en quarantaine pour cause de coronavirus, nous n'insisterons pas davantage sur cet âge fatidique. La musique étant souveraine pour soigner les états d'âme, nous lui conseillons d'écouter des chansons d'artistes qui ont été inspirés par la quarantaine : entre autres Jeanne Cherhal (*L'An 40*), Yves Duteil (*Quarante ans*), Philippe Clay (*La Quarantaine*), ou bien les œuvres de Mozart, en ayant une bonne pensée pour ce génial compositeur mort bien avant d'atteindre la quarantaine...

S'en moquer comme de l'an quarante

Cette locution familière, couramment employée pour signifier que l'on se désintéresse complètement de quelque chose, a des origines mystérieuses. Des lexicographes ont émis diverses hypothèses très variables, mais aucune explication totalement convaincante n'est confirmée.

De quel an quarante s'agit-il ? On pourrait penser à l'an 1940, qui vit un grand bouleversement de toute l'Europe en raison de la seconde guerre mondiale, qu'on appela aussi la « guerre de 40 ».

Il n'en est rien, puisque l'expression est beaucoup plus ancienne, datant de 1791. On était alors à la fin du XVIII^e siècle, et il pourrait s'agir selon certaines sources d'une raillerie des royalistes à propos de l'an 40 de la

1^{re} République. En effet, l'an 40 du calendrier républicain (celui pour lequel Fabre d'Églantine a trouvé des noms très poétiques) n'a jamais vu le jour, il n'a eu cours que de septembre 1792 à mai 1804, il s'est arrêté à l'an 12.

On a aussi évoqué une allusion à l'an 1040, que certains auraient imaginé être une année de fin du monde, ou à l'an 1740, pour lequel diverses calamités avaient été annoncées et qui ne se sont heureusement pas produites.



Mort de Louis XVI (1793).
© DR

Par ailleurs, des sans-culottes un rien cyniques auraient plaisanté sur l'âge qu'aurait pu atteindre le roi Louis XVI quelques jours après son « raccourcissement brutal à la guillotine »... De l'humour assurément bien tranchant, sans pitié aucune pour ce monarque de 39 ans !

Il pourrait également s'agir de la déformation d'une expression fort populaire au XVIII^e siècle, *s'en moquer comme de l'Alcoran*. À l'époque, on disait Alcoran plutôt que coran, le moyen français ayant fait la soudure avec l'article l'arabe *al*. Ainsi peut-on lire sous la plume de Voltaire :

On prétend que ces paroles ont cent fois plus d'énergie en arabe. En effet, l'Alcoran passe encore aujourd'hui pour le livre le plus élégant et le plus sublime qui ait encore été écrit dans cette langue. Nous avons imputé à l'Alcoran une infinité de sottises qui n'y furent jamais. (*Dictionnaire philosophique*).

Voilà des propos toujours pertinents, propres à énerver les intégristes...

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on ironisait et on persiflait abondamment sur le livre de l'islam, et Voltaire s'en faisait là le défenseur, toujours soucieux de repérer le bon et le mauvais dans chaque religion. On publiait des « turqueries », parodiant sans vergogne tout ce qui n'était pas chrétien. C'est ainsi que « s'en moquer comme de l'an quarante » a pu naître d'une altération de l'expression « n'y comprendre non plus qu'à de l'algèbre ou bien à l'Alcoran ».

Autre explication envisagée ; une allusion à un roman d'anticipation très en vogue juste avant la Révolution, *L'An 2440, Rêve s'il en fût jamais*, de Louis Sébastien Mercier. On y décrivait un monde idyllique, une société sage, bonne et égalitaire, une utopie qui aurait suscité l'ironie des sans-culottes. Ce mythique an 40 et l'indifférence éprouvée envers l'Alcoran, tous deux mêlés, auraient pu donner naissance à l'expression actuelle.

* * *

Quel regard jetterons-nous en 2040 sur la décennie 2020-2030 ? Comment la qualifierons-nous ? À l'instar des *années folles* pour la décennie 1920-1930, cela pourrait être les *années molles*, ainsi que nous l'a suggéré en grommelant une amie empâtée depuis peu, les confinements successifs l'ayant privée de ses activités habituelles : c'est à coups de caramels mous et de visionnage intensif de vidéos qu'elle a soigné ses accès d'ennui depuis mars 2020. Elle qui s'était juré, à 40 ans, de ne jamais dépasser la taille 40 pour ses vêtements !

Patricia Philipps

Sources :

Paul-Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Britannica, 1994.

Jean Maillet, *Attendre 107 ans et toutes les autres expressions qui comptent*, Les Éditions de l'Opportun, 2011.

Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*, Les Éditions de l'Opportun, 2011.

Quid 2001 (encyclopédie méthodique de Dominique et Michèle Frémy, Robert Laffont, qui n'est hélas plus rééditée)

Alain Rey (directeur de publication), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 2010.

Jean-Pierre Robin, « L'omniprésence du nombre 40 dans nos vies », chronique du 3 mars 2008, *Le Figaro*.

Sur Internet :

Wikipédia

cnrtl.fr

croire.la-croix.com

paroles.net

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

DÉFENSE DU FRANÇAIS

IDIOME

Fiches concoctées par Olivier Bloesch

Âgisme, n. m

Le terme *âgisme*, composé du mot âge et du suffixe -isme (par analogie avec *racisme*, précise le *Robert*), désigne toute forme de discrimination à l'endroit des personnes âgées. « Préjugé contre une personne ou un groupe en raison de l'âge », selon le site Stop discrimination de l'Union européenne. Selon l'Observatoire de l'*âgisme*, l'*âgisme* est à l'âge ce que le sexisme est au sexe ou ce que le racisme est aux « races ». Les seniors en ressentent les effets en période de pandémie, comme ces temps-ci.

Sources : *Le Robert*, Wikipédia



Parosmie, n. f.

Certains malades de la Covid-19 développent des troubles de l'odorat. Après l'*anosmie* (perte totale de l'odorat) peut survenir la *parosmie*, une distorsion d'une odeur vers une autre odeur, généralement désagréable. On appelle aussi cela une hallucination olfactive. Ce terme de neurologie vient de l'anglais *parosmia*, à la base un amalgame de *para*, du grec para, « à côté de », et *osmie*, du grec *osmê*, « odeur ». Selon la *Revue médicale suisse*, les troubles qualitatifs de l'odorat, comme la *parosmie*, sont bien plus rares que les troubles quantitatifs, telle l'*anosmie*.

Sources : *Revue médicale suisse*, www.bio-top.net/terminologie, un dictionnaire de terminologie médicale en ligne.

FFP2, déterminant

Décidément, on n'est pas sortis de l'auberge avec cette pandémie. Pour se protéger avant le vaccin, on trouve différents types de masques de protection, dont le FFP2 (*filtering facepiece* en anglais, littéralement « pièce faciale

filtrante », de 2^e classe, pour expliquer ce sigle abscons), un modèle autofiltrant de type jetable utilisé pour filtrer 94 % des aérosols présents dans l'air. Le FFP3 en filtre, quant à lui, 99 %. Ils doivent répondre à la norme européenne EN 149, mais c'est une autre histoire...

Source : Wikipédia

Aréopage, n. m.

Du latin *Areopagus*, issu du grec ancien Ἄρειος πάγος, *Áreios págos* (« colline d'Arès »), où siégeait le tribunal suprême d'Athènes. Si l'on se souvient de cette référence au dieu grec de la guerre, on pourra éviter la graphie *aéro-page, erreur commise très fréquemment à l'oral, mais également, plus rarement, à l'écrit... À l'origine, dans l'Antiquité, l'*Aréopage* désignait l'assemblée des juges de ce tribunal, estimés pour leur sagesse. Désormais, dans un sens figuré et avec une minuscule, un *aréopage* désigne toute assemblée de juges, de magistrats, d'hommes d'État, d'hommes de lettres, etc.

Source : Wiktionnaire

Infonuagique, n. f. et adj.

Ce néologisme poétique datant de 2009 est un mot-valise fondé sur les mots *informatique* et *nuage*, avec un suffixe *-ique* se référant à celui d'*informatique*. Il s'agissait d'offrir une traduction francophone de l'expression anglo-saxonne *cloud computing* (informatique en nuage), plus communément appelé *cloud*. Il nous a été proposé, on s'en doute un peu, par l'Office québécois de la langue française. Pour l'instant, hélas, si *infonuagique* est présent dans les dictionnaires de référence, il n'est usité qu'au Canada francophone.

Zoïle, n. m.

Synonyme de détracteur, le nom commun *zoïle* désigne un critique injuste et envieux, selon le *Robert*. Ce mot vient du grec *Zôilos*, nom d'un critique alexandrin, sévère contradicteur d'Homère, c'est pourquoi on lui avait donné le surnom d'Homeromastix (« fouet d'Homère »). Par antonomase, un *zoïle* désigne tout critique méchant sans vraie raison.

Sources : *Le Robert*, Wiktionnaire

LETTRE À L'ACADÉMIE FRANÇAISE SUR L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Madame le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Lors de votre déclaration du 26 octobre 2017, vous avez unanimement condamné l'écriture dite « inclusive », élevant devant sa diffusion une solennelle mise en garde. Vous en avez dénoncé « la multiplication des marques orthographiques et syntaxiques qu'elle induit » et la confusion qui en résulte, « confusion qui confine, écrivez-vous, à l'illisibilité ». Vous avez lancé un cri d'alarme, soulignant le « péril mortel » dans lequel notre langue se trouve désormais « devant cette aberration inclusive ».

Conscients de ce danger bien réel, plusieurs amoureux de notre langue française ont créé en 2020 le groupe apolitique Non à l'imposition de l'écriture inclusive pour faire face aux agissements de ceux qui veulent réformer une langue sans demander leur avis à ceux qui la parlent.

L'écriture inclusive, lourde et clivante, n'a eu aucun succès auprès des Français. Mais ses partisans, minoritaires mais politiquement très actifs, ont su l'imposer de force et « par le haut » dans certains médias, institutions (Ville de Paris) et grandes villes. Plus grave, ils essaient maintenant de contraindre le monde de l'éducation à l'adopter. Pouvons-nous rester bras croisés ?

Très discutée au sein du féminisme même, l'écriture inclusive ne se fonde sur aucune théorie linguistique valable. Elle repose sur une double confusion : d'une part entre genre et identification sexuelle, d'autre part entre le neutre et le masculin.

Ceux qui l'adoptent le font surtout pour se donner un air de modernité, par jeu, par inconséquence ou par crédulité. La cause des femmes n'y gagne rien. Ne nous trompons pas de combat !

Et la multiplication anarchique des formes met à mal un domaine crucial pour l'éducation, la communication, la culture, la société tout entière : notre langue française. C'est dramatique, d'abord pour les enfants dyslexiques ou dyspraxiques ; pour ceux qui sont en grande difficulté scolaire, c'est même catastrophique, surtout si l'on tient compte des chiffres alarmants de l'illettrisme en France.

La situation, devenue kafkaïenne, est des plus inquiétantes.

Nous vous demandons, Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens, d'intervenir. Une simple mise en garde ne suffit plus et il y a désormais urgence, car **il en va de la langue française que nous aimons, celle de Molière, de Racine et de Camus, celle dont vous êtes les gardiens.**

Heureusement, une proposition de loi visant à interdire l'usage cette écriture inclusive dans les services publics a été déposée le 23 mars dernier à l'Assemblée.

Si l'apolitisme de votre institution vous défend de soutenir officiellement cette loi, vous saurez, en toute impartialité, recourir opportunément à l'article 24 de vos statuts, **pour rappeler que le français est la langue de sa République, à l'exclusion de toute autre.**

Dans cet espoir et cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens, l'expression de nos salutations distinguées et respectueuses.

Jean MAILLET, *linguiste, lexicographe, écrivain, spécialiste en langue française (étymologie).*

Alain BENTOLILA, *professeur de linguistique à l'Université de Paris-Descartes, président du Centre international de formation à distance des maîtres, Grand Prix de l'Académie française pour son livre De l'illettrisme en général et de l'école en particulier.*

Françoise NORE, *linguiste spécialisée en lexicologie. Traductrice anglais et allemand. Auteur d'ouvrages sur la langue française. Docteur en sciences du langage.*

L'ÉCRITURE INCLUSIVE

SUJET QUI FÂCHE

et la politique

MOTION DU GRAND CONSEIL GENEVOIS CONTRE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Secrétariat du Grand Conseil – M 2697

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Stéphane Florey, Éliane Michaud Ansermet, Christo Ivanov, Virna Conti, Patrick Lussi, Patrick Hulliger, André Pfeffer, Thomas Bläsi, Jean Romain, Jean-Pierre Pasquier, Raymond Wicky, Murat-Julian Alder, Yvan Zweifel, Véronique Kämpfen, Charles Selleger.

Date de dépôt : 30 octobre 2020.

Proposition de motion

pour le respect du français académique : non à l'écriture « inclusive » !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'écriture dite « inclusive » ou langage épïcène entraîne la multiplication des marqueurs orthographiques et syntaxiques ;
- que l'écriture inclusive aboutit à une langue désunie, disparate dans son expression et créant une confusion qui confine à l'illisibilité ;
- qu'elle ne peut pas être qualifiée de « française » ;
- qu'elle est imprononçable et gêne la lecture ;
- qu'elle est de nature à troubler les enfants alors même que ceux-ci ont du mal à maîtriser l'orthographe traditionnelle ;
- qu'elle ne répond à aucune demande ;
- que le masculin et le féminin dans la grammaire française sont arbitraires concernant les choses, ce sont des genres et pas des sexes ;
- que, d'après l'Académie française et d'éminents linguistes, l'écriture inclusive doit être bannie,

invite le Conseil d'État à demander à tous les services de son administration et aux institutions décentralisées cantonales de droit public d'appliquer les règles et directives de la bonne utilisation de la langue française telles que préconisées par l'Académie française.

Alain Rey: «L'écriture inclusive est vouée à l'échec»

INTERVIEW – Au lendemain de l'annonce du premier ministre Édouard Philippe, qui veut proscrire l'écriture inclusive des documents officiels, le père du *Petit Robert* revient pour *Le Figaro* sur ce système graphique qu'il juge « inutile ». Il explique pourquoi son emploi est impossible en français et prédit sa mort prochaine.

« La langue est évidemment machiste. Elle représente mille ans d'expériences collectives », estime le lexicologue Alain Rey. Elle aura fait trembler les plus hautes sphères du politique, jusqu'à les obliger à prendre officiellement parti. Mardi, le premier ministre Édouard Philippe a indiqué bannir l'écriture inclusive des documents officiels, invitant ses ministres à faire de même. Une annonce chaudement accueillie par l'académicien Frédéric Vitoux. Le linguiste et cofondateur du *Petit Robert*, Alain Rey, rejoint cette position. Le lexicographe explique pourquoi la mise en œuvre de l'écriture inclusive est impossible et prédit sa mort prochaine.

LE FIGARO – Comment accueillez-vous la décision du premier ministre Édouard Philippe, qui a indiqué hier, via une circulaire, bannir l'écriture inclusive des documents officiels ?

Alain REY – Je pense que c'est raisonnable. Car l'écriture inclusive est une réponse très partielle, qui est de nature à troubler les enfants alors même que ceux-ci ont du mal à maîtriser l'orthographe traditionnelle. Ce problème de la représentation de l'égalité homme-femme à l'intérieur de la langue est réel et important. La langue est évidemment machiste. Elle représente mille ans d'expériences collectives, beaucoup de choses sont inscrites dedans, dont l'absence de neutre en français, que le masculin a tenté de remplacer. Mais, ce n'est pas en ajoutant des points et des terminaisons féminines à tous les masculins que l'on va arranger les choses.

Pourquoi l'écriture inclusive ne peut pas fonctionner en français ?

On a complètement confondu, me semble-t-il, les « signes » et les « choses ». Le masculin et le féminin dans la grammaire française ne sont pas liés à l'espèce humaine. Ils sont complètement arbitraires concernant les choses. On dit ainsi : un fauteuil, une chaise, etc. Idem concernant les noms d'animaux. On dit une girafe et pourtant on pense au mâle. Comme on croit que le crapaud est le mari de la grenouille. Or, ce sont deux espèces différentes.

L'affaire de l'écriture inclusive est une tempête dans un verre d'eau. Dans six mois, plus personne n'en parlera...

Si la représentation du réel par la langue est en partie pertinente, car elle nous permet de nous exprimer, cette dernière demeure en partie fautive. Mais l'arbitraire de la langue est une donnée première contre laquelle on ne peut absolument rien !

Vouloir injecter un débat sur l'égalité des sexes dans la langue est donc voué à l'échec ?

Il y a dans les signes deux catégories qui ne sont pas du tout le masculin ou le féminin. On trouve un genre marqué (le féminin) et un genre non marqué (le masculin). Quand la forme est régulière, on ajoute un « e » après le nom ou une terminaison au mot le plus simple. C'est exactement la même chose pour le singulier et le pluriel.

Or, on ne va pas faire une écriture inclusive pour débattre du fait qu'en français il n'y ait pas, comme en grec, de duel. En grec, il y a un genre qui permet de différencier le « un », le « deux » et ce qu'il y a « au-dessus de deux ». En français, cela n'existe pas. On a le « un » ou le « pluriel ». On pourrait très bien dire, idéologiquement, que c'est insuffisant et qu'il faudrait ainsi avoir un genre supplémentaire. Mais ce n'est pas possible !

Agir sur le féminin, dans les apparences, comme le fait l'écriture inclusive, c'est exactement la même chose que vouloir modifier les règles du pluriel en français. Ce n'est donc pas la peine de s'agiter. Imposer un changement brutalement dans la langue n'a aucun sens. C'est voué à l'échec. On le constate d'ailleurs au Canada. L'affaire de l'écriture inclusive est une tempête dans un verre d'eau. Dans six mois, plus personne n'en parlera...

L'idée de l'écriture inclusive peut être généreuse. On peut la défendre, mais ce n'est pas un bon point d'application

L'écriture inclusive va-t-elle mourir d'elle-même ?

Elle est une surréaction, certes compréhensive idéologiquement et moralement, mais à côté de la plaque. Elle est inutile, ne serait-ce que parce qu'elle ne peut pas se représenter à l'oral. Un texte en écriture inclusive ne peut pas se parler. C'est donc une complication ridicule et inutile sur un système qui est déjà, pour des raisons historiques, terriblement compliqué. Cette écriture méconnaît la réalité des choses.

On ne va pas aller saccager 1000 ans d'histoire au nom de quelques années de réflexion idéologique par un usage imposé par une toute petite minorité ! Ça ne marchera pas. Mais je ne dis pas que je suis contre.

Que faudrait-il alors proposer pour donner davantage de visibilité au féminin dans la langue ?

L'idée de l'écriture inclusive peut être généreuse. On peut la défendre, mais ce n'est pas un bon point d'application. Ce n'est pas comme ça qu'il fallait procéder. Je serais ainsi, pour ma part, plus favorable à l'accord de proximité dans lequel on accorde au masculin ou au féminin suivant que le dernier mot est masculin ou féminin.

C'est une règle formelle. Elle peut donc fonctionner, mais ça serait une complication supplémentaire pour l'écriture et cela ferait deux normes au lieu d'une ! Ainsi, même pour

des choses pour lesquelles je serais idéologiquement d'accord, je ne peux pas accepter de les pratiquer sans précaution, sans étude préalable ou sans classe expérimentale.

Il faut d'abord s'occuper de la mentalité collective.

Nombre de féministes estiment pourtant que la langue française a beaucoup bougé et qu'elle peut encore le faire aujourd'hui...

Certes, la langue française a bougé et elle peut encore le faire aujourd'hui, mais pas n'importe comment ! Et encore moins par la décision arbitraire d'une minorité. Elle ne bougera que par le consensus des francophones. Il faudra qu'il y ait une unité de réactions. Et on voit déjà que ce n'est déjà pas le cas avec les différences qui existent par exemple dans la féminisation des noms entre le Québec, qui est très avancé dans ce domaine, et le français d'Europe qui est pour sa part très réticent, car attaché à une certaine tradition.

Certaines maisons d'édition n'ont pas attendu ce consensus pour publier des livres en écriture inclusive...

Vous savez, en Allemagne, il y a eu une réforme de l'orthographe sur les mots composés très complexes. On voulait que les enfants soient immédiatement capables de voir comment étaient faits les mots composés. Et le résultat on le connaît. Il y a eu la mise au pilon de millions de manuels scolaires.

Il risque de se passer quelque chose de moins grave sans doute ici en France, mais tout de même, de très ennuyeux si l'on rendait la pratique de l'écriture inclusive officielle. Donc, à mon sens, les réactions politiques sont pour une fois raisonnables et réservées. Vous savez, on n'agit pas sur les idées en agissant sur la langue. Je pense que, comme Frédéric Vitoux, il faut d'abord s'occuper de la mentalité collective. Il faut commencer par changer notre manière de penser. Quand cette dernière aura changé, on pourra alors, peut-être, envisager de changer les manières d'expression. Faire ça à l'envers, c'est ridicule.

*Alice Develey,
journaliste au Figaro*

LE SEXE DES MOTS

IDIOME

Byzance tomba aux mains des Turcs tout en discutant du sexe des anges. Le français achèvera de se décomposer dans l'illettrisme pendant que nous discuterons du sexe des mots.

La querelle actuelle découle de ce fait très simple qu'il n'existe pas en français de genre neutre comme en possèdent le grec, le latin et l'allemand. D'où ce résultat que, chez nous, quantité de noms, de fonctions, métiers et titres, sémantiquement neutres, sont grammaticalement féminins ou masculins. Leur genre n'a rien à voir avec le sexe de la personne qu'ils concernent, laquelle peut être un homme.

Homme, d'ailleurs, s'emploie tantôt en valeur neutre, quand il signifie l'espèce humaine, tantôt en valeur masculine quand il désigne le mâle. Confondre les deux relève d'une incompétence qui condamne à l'embrouillamini sur la féminisation du vocabulaire. Un humain de sexe masculin peut fort bien être une recrue, une vedette, une canaille, une fripouille ou une andouille.

De sexe féminin, il lui arrive d'être un mannequin, un tyran ou un génie. Le respect de la personne humaine est-il réservé aux femmes, et celui des droits de l'homme aux hommes ? Absurde !

Ces féminins et masculins sont purement grammaticaux, nullement sexuels.

Certains mots sont précédés d'articles féminins ou masculins sans que ces genres impliquent que les qualités, charges ou talents correspondants appartiennent à un sexe plutôt qu'à l'autre. On dit : « Madame de Sévigné est un grand écrivain » et « Rémy de Goumont est une plume brillante ». On dit le garde des Sceaux, même quand c'est une femme, et la sentinelle, qui est presque toujours un homme.

Tous ces termes sont, je le répète, sémantiquement neutres. Accoler à un substantif un article d'un genre opposé au sien ne le fait pas changer de sexe. Ce n'est qu'une banale faute d'accord.

Certains substantifs se féminisent tout naturellement : une pianiste, avocate, chanteuse, directrice, actrice, papesse, doctoresse. Mais une dame ministre, proviseuse, médecine, gardienne des Sceaux, officière ou commandeuse de la Légion d'honneur contrevient soit à la clarté, soit à l'esthétique, sans que remarquer cet inconvénient puisse être imputé à l'antiféminisme. Un ambassadeur est un ambassadeur, même quand c'est une femme. Il est aussi une excellence, même quand c'est un homme. L'usage est le maître suprême.

Une langue bouge de par le mariage de la logique et du tâtonnement, qu'accompagne en sourdine une mélodie originale. Le tout est fruit de la lenteur des siècles, non de l'opportunisme des politiques. L'État n'a aucune légitimité pour décider du vocabulaire et de la grammaire. Il tombe en outre dans l'abus de pouvoir quand il utilise l'école publique pour imposer ses oukases langagiers à toute jeunesse.

J'ai entendu objecter : « Vaugelas, au XVII^e siècle, n'a-t-il pas édicté des normes dans ses remarques sur la langue française ? » Certes. Mais Vaugelas n'était pas ministre. Ce n'était qu'un auteur, dont chacun était libre de suivre ou non les avis. Il n'avait pas les moyens d'imposer ses lubies aux enfants. Il n'était pas Richelieu, lequel n'a jamais tranché personnellement de questions de langues.

Si notre gouvernement veut servir le français, il ferait mieux de veiller d'abord à ce qu'on l'enseigne en classe, ensuite à ce que l'audiovisuel public, placé sous sa coupe, n'accumule pas à longueur de soirées les faux sens, solécismes, impropriétés, barbarismes et cuirs qui, pénétrant dans le crâne des gosses, achèvent de rendre impossible la tâche des enseignants. La société française a progressé vers l'égalité des sexes dans tous les métiers, sauf le métier politique. Les coupables de cette honte croient s'amnistier (ils en ont l'habitude) en torturant la grammaire.

Ils ont trouvé le sésame démagogique de cette opération magique : faire avancer le féminin faute d'avoir fait avancer les femmes.

*Commentaires sur la féminisation des mots
par Jean-François Revel (1924-2006), philosophe, écrivain, journaliste et académicien français*

Cette chronique est présente dans le recueil d'éditoriaux *Fin du siècle des ombres* (1999, Fayard).

ANDRÉ LEMOYNE

L'ANCÊTRE

un correcteur statufié



Buste du monument à la mémoire d'André Lemoine, sur la place portant son nom, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).

«J'aime mieux être artisan que magistrat, gagner ma vie à la sueur de mon front que servir aux basses œuvres de la tyrannie.» – André Lemoine, 1852.

Rares sont les correcteurs auxquels on a érigé un monument. C'est pourtant le cas d'André Lemoine (1822-1907), célébré comme poète, étudié par Verlaine¹, préfacé par Sainte-Beuve et par Jules Vallès, multiprimé par l'Académie² et fait chevalier de la Légion d'honneur en 1877³. Si c'est le poète qui fut ainsi statufié, son passé de correcteur y est aussi inscrit à travers le comité qui a souhaité ce monument⁴:

Il mourut le 28 février 1907 en sa ville natale, qui a donné son nom à une place publique. Ses amis, ses admirateurs lui ont élevé, par une souscription publique à laquelle **la Société amicale des protes et correcteurs d'imprimerie de France a pris très largement part**, un modeste monument qui fut inauguré le 31 octobre 1909, au Jardin public de Saint-Jean-d'Angély⁵.

Verlaine salue ainsi l'homme :

Lemoyne vit dignement d'un bel emploi dans la maison Didot. C'est l'homme du Livre comme c'est l'homme d'un livre. Quoi de plus noble et de plus logique ? Mais c'est aussi l'homme de la Nature merveilleusement traduite, du cœur combien finement deviné, de la femme sue et impeccablement appréciée, dite à ravir. Et quoi de mieux ?

Je reproduis ici le bel hommage que lui rend L.-E. Brossard, en 1924, dans *Le Correcteur typographe*⁶ :

« En plein rêve de jeunesse, alors que son esprit et son cœur débordaient des plus nobles ambitions, André Lemoyne, au milieu des événements de 1848, vit disparaître toute la fortune paternelle dans une catastrophe imprévue. Jeune et instruit, il eût pu se tourner vers la politique ou le journalisme, où, grâce à son talent d'avocat et à l'ardeur de ses convictions, il se fût taillé une brillante situation. André Lemoyne préféra devenir un simple artisan et ne devoir qu'au travail de ses mains le pain et la sécurité de ses jours : stoïquement, sans amertume, ni regret, il s'enrôla dans la phalange des travailleurs du Livre. **Entré comme apprenti typographe dans l'imprimerie Firmin-Didot, André Lemoyne, que ses connaissances étendues et variées désignaient à l'attention de ses chefs, devint bientôt correcteur.** Son érudition et son caractère lui conquirent, dans ce poste, des amitiés solides et l'estime d'auteurs illustres qui jugeaient à sa valeur la précieuse collaboration de ce travailleur discret. C'est dans ces fonctions que Lemoyne vit un jour, pour la première fois, la gloire venir vers lui : un académicien, M. de Pongerville, « en habit bleu à boutons d'or, pantalon gris perle à sous-pieds, chapeau blanc à longues soies », venait, au nom de l'Académie française, apporter ses félicitations et serrer la main au modeste correcteur qui se révélait un poète de premier ordre. »

André Lemoyne fut en effet un vrai poète : dans la pratique de son métier de correcteur il avait découvert toutes les nuances, toutes les somptuosités du « verbe » ;

nourri aux meilleures sources classiques, il avait sucé jusqu'à la moelle l'os savoureux de notre vieille littérature; il en connaissait l'harmonieuse beauté et les ressources infinies; il en comprenait la souplesse et la logique; il l'aimait avec un respect et une admiration sincères. S'il concédait parfois qu'il est des difficultés, des contradictions, des illogismes qu'on peut sans dommage élaguer de la luxuriante frondaison de la grammaire et de l'orthographe, jamais il ne voulut admettre



Musée d'Orsay, fonds Debuison.
Source: E-monumen.net

qu'on pût toucher aux règles ou aux formes grammaticales. Avec quelle amertume, lui d'ordinaire si doux, ne dénonce-t-il pas les infiltrations de mots étrangers :

*... Je pense à toi, pauvre langue française,
Quand tu disparaîtras sous les nombreux afflux
De source germanique et d'origine anglaise :
Nos arrière-neveux ne te connaîtront plus !*

«Travailleur d'élite probe et fidèle, Lemoyne ne pouvait oublier que **pendant près de trente années il avait été du nombre de ces humbles et précieux auxiliaires de l'imprimerie, du nombre de ces érudits anonymes qui veillent au respect des belles traditions, du nombre de ces correcteurs qui éclairent les expressions obscures, redressent les phrases boiteuses et sont, suivant Monselet, les « orthopédistes » et les oculistes de la langue.** Alors qu'il avait depuis de longues années abandonné l'atelier pour remplir les fonctions de bibliothécaire archiviste à l'École des arts décoratifs, n'avait-il point cet orgueil de montrer à ses intimes la blouse noire qu'il avait endossée au temps de sa jeunesse et de son âge mûr. N'est-ce point encore sur cette blouse qu'il épingla fièrement la croix, alors qu'il fut fait chevalier de la Légion d'honneur ? Au reste, ne proclamait-il point avec une ostentation de bon aloi : **« Je connais mon dictionnaire. Songez que pendant trente ans j'ai été ouvrier typographe et correcteur chez Didot... »**»

*Franck Antoni,
secrétaire de rédaction et correcteur indépendant*

¹ Dans *André Lemoyne*, monographie publiée dans la revue *Les Hommes d'aujourd'hui*, n° 398 ; texte sur Wikisource.

² Elle lui décerne le Prix Montyon en 1864, le Prix Maillé-Latour-Landry en 1876, le prix Vitet en 1885 et le prix Archon-Despérouses en 1893.

³ Lire aussi *André Lemoyne, homme du Livre et homme des livres*, par Brigitte Derbord, sur Alienor.org.

⁴ Réalisé par les sculpteurs Émile Peyronnet (1872-1936) et Pierre-Marie Poisson (1876-1953).

⁵ L.-E. Brossard, dans *Le correcteur typographe*, Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie, 1924, p. 95-96.

⁶ Citant lui-même J. Saulnier, *Circulaire des protes*, novembre 1909, n° 165 ; décembre 1922, n° 268, p. 207.

LES CUISINES DE L'AMOUR

PLUME NOIRE

Nous avons le plaisir d'accueillir dans le *TU*, pour la première fois, un polar que nous publierons sous forme de feuilleton. C'est Nadine Jasinski, coprésidente de l'Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes (ASTTI) et membre de l'Archi, qui nous offre la primeur de sa prose.

– 1 –

Formant un large demi-cercle, les vignobles descendent jusqu'au Léman, face au décor des hautes Alpes. Les villages traditionnels de vigneron sont dispersés sur les bords des eaux scintillantes. Au loin, on aperçoit de vastes champs de céréales, de coquets villages paysans et des bourgades médiévales aux fiers châteaux. Plus au nord, les crêtes du Jura, à l'est, les Alpes ancestrales aux verts pâturages, avec leurs hameaux de chalets et leurs glaciers. Les paysages de cette région bénie des dieux sont aussi diversifiés que ses nombreuses spécialités régionales et sa riche tradition vigneronne.

Cow-boys à l'assaut, chasseurs de flag' à l'affût ou têtes brûlées, voilà comment sont qualifiés celles et ceux qui sont officiers, responsables des enquêtes criminelles dans les divisions. Une fois mon parcours à l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne achevé, j'ai été affectée dans différents corps de police de sûreté romands afin de remplir mon mandat consistant principalement à soutenir les fins limiers de la police de sûreté vaudoise... En tant que femme dans ce monde d'hommes, de testostérone et de sueur, je me bats quotidiennement pour trouver ma place et apaiser les qu'en-dira-t-on, ayant une confiance absolue en mon talent



© LDD

d'inspectrice. Ma routine n'est pas gaie, mais, surtout, elle n'a rien de banal. Notre train-train quotidien, c'est d'abord de l'imprévu. Tout, absolument tout peut arriver à n'importe quel moment : braquage, règlement de comptes, vol à l'arraché, trafic de drogue, agressions en tout genre. L'inattendu fait partie de mes habitudes. Comme ce soir. Je me prépare à rentrer à la maison après une dure journée de labeur. Notre supérieur nous annonce un changement de programme : l'équipe est maintenue en place jusqu'à nouvel ordre. Les consignes viennent d'en haut et nous devons attendre de nouvelles instructions. Aucune autre information ne filtre.

« Mark Piller, 35 ans, retrouvé mort dans un champ près de Lausanne, voilà la première information qui me parvient par mon supérieur.

– L'affaire est à vous, chargez-vous de cette enquête ! » me dit-il d'un ton grave et sobre.

Aussitôt sur le qui-vive, je me suis dit que la réalité est aussi dure que le bitume vaudois que j'arpente sans relâche et souvent aussi grise et triste que ces barres d'immeubles à Lausanne que l'on finit par connaître par cœur à force de les fouiller. Et puis, il y a l'âpreté de ce quotidien aussi

oppressant et écœurant que ces effluves des trottoirs où se mêlent les odeurs de cannabis, d'alcool, de cigarette, d'urine, et où les crachats qui jonchent le bitume collent aux semelles, comme le désespoir et la misère se sont agglutinés dans ces murs...

Le lieu du crime se résume à une zone d'herbe, sous le pont de la route de Luins. Avec le bruit des voitures déambulant sur le pont, pas étonnant que personne n'ait rien vu ni rien entendu. Ce fut sans doute très rapide et violent. La police avait ceinturé le site en le scellant pour effectuer des prélèvements, et bloqué l'accès au champ. D'après le médecin légiste, l'autopsie de Mark n'a pas donné de résultats concluants et d'autres analyses plus pointues étaient nécessaires.

Ce meurtre rempli de mystères et de questions en suspens me hérissé. J'ai donc décidé de prendre cette affaire à bras-le-corps en contactant les personnes de l'entourage actuel de Mark. En interrogeant les parents de la victime, j'appris que Mark est, plutôt *était* le nouveau propriétaire du restaurant Le Cottage situé au bord du Léman, à la rue du Môle. Un bel endroit, me suis-je dit, si l'établissement était bien géré, il pouvait rapidement devenir une mine d'or ! Qui donc, ici-bas, avait bien pu assassiner ce patron de restaurant, où les touristes, friands de nouveautés gourmandes, affluaient sans cesse ? Mark en était le propriétaire depuis un peu plus d'un an et gérait seul l'établissement, travaillant à l'envi avec sa fiancée Laure. Je me doute bien que c'est elle que j'interrogerai en premier. Par ailleurs, cette table étant une référence gastronomique du côté francophone de la barrière de rösti, je me réjouissais d'aller y faire un petit tour afin de mener mon enquête.

Le restaurant se présentait en fait sous la forme d'un cube de verre où l'on peut ressentir, en été, toute l'ambiance dégagée par les essences méditerranéennes de vacances qui prennent possession des rives du lac. Un lieu où se mêlent art contemporain et cuisine créative. L'esprit du sud dans un environnement « urbano-chic » était créé par

Mark, maître queux et agitateur de sens. Le restaurant gastronomique fut récompensé par deux macarons au Michelin et affilié à la chaîne des Relais & Châteaux.

En me rendant au restaurant pour interroger l'amie de la victime, je découvris une jeune femme ravissante au tempérament calme et posé, aux cheveux auburn, ondulés, mi-longs, au teint de porcelaine et au regard de braise, bleu vert. Elle arborait un poncho rose crevette à frange pour dissimuler son ventre rond, elle devait être enceinte de six ou sept mois.

À peine m'étais-je assise sur la terrasse du restaurant qu'un sommelier déboucha avec une rescapée de la dernière paulée, une cuvée Saint-Louis, un pinot noir 2013 élevé en fût de chêne. Au nez, je distinguai une pointe d'amaryllis, un arôme de zeste d'orange et d'abricot confit.

« Je suis désolée, me dit-elle en désignant son ventre bien ballonné, je ne pourrai pas y goûter, mais je vous assure que ce vin est excellent. »

Loin d'être une spécialiste en œnologie, je puis toutefois affirmer que, de par sa puissance et ses caudalies, la longueur en bouche de ce vin était plus qu'exceptionnelle...

- 2 -

Ce soir-là, nous avons soupé ensemble dans le restaurant de Mark. Entre découvertes de saveurs et textures délicates, j'écoutai Laure avec attention et intérêt. D'après sa description, Mark était une vraie force de la nature. Grand, blond, il possédait des yeux extraordinaires, larges et dorés, bordés de longs cils noirs. Ils s'étaient aimés passionnément et leur amour était d'une force inépuisable. Ils avaient découvert cet endroit par hasard, il y a plus d'un an, car ils s'étaient trompés de restaurant alors qu'ils étaient conviés à fêter les dix ans de mariage d'un ami qu'ils avaient en commun. Apprenant que le restaurant était à vendre, Mark avait fait des pieds et des mains pour

l'acheter. À la fin du service, Laure allait souvent rejoindre Mark en cuisine et ils faisaient l'amour entre les fourneaux et les casseroles en cuivre brillantes... Pour leur mariage, ils avaient fait graver en toutes lettres « Les cuisines de l'amour » sur les hottes, les plans de cuisine et la crédence en inox afin de rendre indélébiles le souvenir de leur amour et l'authenticité de leurs sentiments. Laure précisa que l'identité forte et assumée de la cuisine de Mark, en constante évolution, était née d'une inspiration venue tout droit de leur relation empreinte d'amour et de respect.

« Sa cuisine lui ressemblait tant, m'avoua-t-elle tristement, elle était simple, lisible, tout en étant moderne et créative. Mark retranscrivait sa personnalité, son savoir-faire en matière de bonne chère dans une cuisine à la fois originale, rassurante, traditionnelle et innovatrice, jouant simultanément sur les notes terrestres et marines. Loin des modes, tout en finesse, parfois même extravagants, ses goûts éclectiques jouaient sur les contrastes, sucré vs salé, amer vs doux, chaud vs froid, croustillant vs moelleux », me décrivit-elle d'un air envoûté et séduit, malgré quelques sanglots vite intériorisés.



©LDD

Une cuisine harmonieuse qui a donc trouvé son écrin au Cottage. Haute en couleur, savoureuse et gourmande, elle représentait l'ode aux cinq sens qu'affectionnaient Mark et Laure.

Outre la découverte de mets délicieux proposés à la carte, il était aussi possible de prendre part aux apéros dînatoires ou aux soirées *after work* organisés céans qui jouissaient également d'un prestige et d'une réputation sans faille. Laure m'expliqua que, un soir, Mark et un sommelier s'étaient donné le mot pour organiser une soirée de dégustation où le Tout-Lausanne, hormis les boit-sans-soif, était convié à venir savourer les agapes fournies et les mets du cru. Bien qu'ils eussent tardé à lancer les invitations, la salle fut vite comble. Les fromages y avaient exhalé leurs effluves ; les vins, claires ou bouquetés, les champagnes Moët & Chandon et les vins mousseux Mauler avaient été rafraîchis à souhait. Les convives s'étaient régalés de muffins à l'évîvaz (ce fromage à pâte dure, produit à la main et sur feu de bois pendant les mois d'été, et dont les délicates herbes aromatiques alpines lui confèrent son arôme piquant et velouté à la fois), de galettes de sarrasin au gryère râpé et de longuets. La tomme vaudoise s'était répandue sur des blinis, ces petites crêpes russes très épaisses que l'on sert avec le poisson fumé et le caviar, des bretzels, du pain bis et même des petits-beurre. Accompagnés d'une lampée de pinot noir, de Château-Lafite ou d'autres nectars divins produits en série limitée, tous ces délices étaient habillés de saveurs uniques.

Toutefois, cette plénitude et ces moments de bonheur simple et spontané n'allaient être qu'éphémères : Mark était, depuis peu, de plus en plus occupé et absorbé par son travail, tant et si bien qu'il lui arrivait parfois même d'oublier de se nourrir – le comble, lorsque l'on œuvre dans la cuisine d'un resto en vogue ! Reclus, enfermé à double tour dans sa thébaïde, combien d'heures avait-il travaillé à grand-peine, cloîtré, disséquant d'arrache-pied les recueils de recettes et les ouvrages gastronomiques en espérant faire mouche ? Pis, d'après Laure, il était parfois victime

de dédoublements de personnalité et se sentait dans la peau du critique gastronomique de renommée mondiale à la recherche d'une saveur oubliée : le personnage phare du roman de Muriel Barbery¹. Lorsque Laure le suppliait de se reposer et de dormir, Mark rétorquait d'un ton sec : « [Q]ui n'a jamais goûté au parfum enivrant du pouvoir ne peut imaginer ce soudain éclaboussement d'adrénaline qui irradie tout le corps, déclenche l'harmonie des gestes, efface toute fatigue, toute réalité. »² Bref, le vertige des saveurs l'avait rendu tout à la fois irascible, quasi insomniale et tremblotant...

Enrichie de toutes ces révélations jetées en vrac dans ma tête, il fallait que je comprenne les pourquoi et les comment du changement de comportement de Mark. La compréhension de l'évolution à caractère autistique de Mark me mènera certainement à une première piste intéressante...

Le lendemain, le médecin légiste me contacta pour m'indiquer qu'on avait retrouvé dans le corps du défunt des traces de sulfites et d'histamines à doses très élevées, ainsi que la présence d'arsenic et de soufre dans ses poumons.

Sachant qu'un taux de soufre se trouvait dans les masses de bois imprégnées de vin pour le lavage et le conditionnement des barriques, le meurtrier avait-il utilisé à mauvais escient des barriques usagées pour contaminer et empoisonner Mark ?

L'enquête ne sera pas si simple, me dis-je, il me faut des renforts en attendant que les médecins déterminent les causes exactes du décès. Devant ces indices, il fallait me mettre à échafauder des hypothèses en béton. Quelqu'un avait-il, par jalousie ou rivalité, tué Mark ? Peut-être était-ce un crime passionnel, Laure ne supportant plus d'avoir affaire à un bourreau de travail, dénué de toute humanité ? Par ailleurs, lors du repas d'hier, Laure semblait bien plus préoccupée par les senteurs des fragrances culinaires que par les recherches sur l'assassin de son ami, dont elle portait l'enfant, le fruit de leurs amours...

(À suivre)

¹ Muriel Barbery, *Une gourmandise*, Éditions Gallimard, 2000

² Ibidem, p.11

Jouez et gagnez une revue

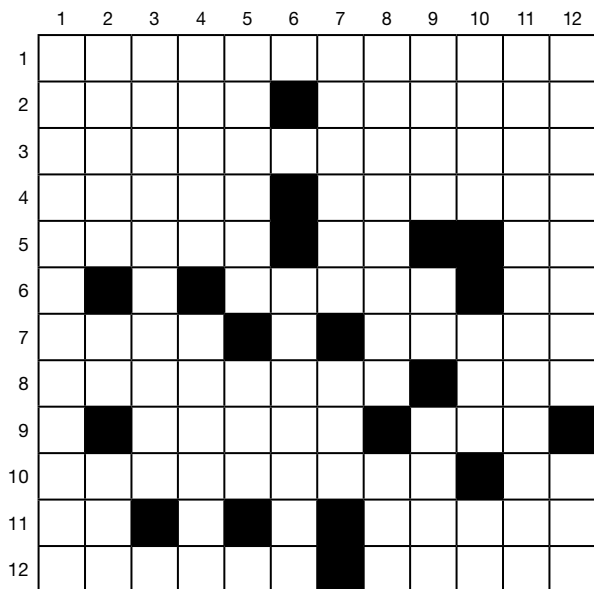
Les solutions sont à envoyer à Olivier Bloesch, chemin du Grandsonnet 15, 1422 Grandson, ou par courriel à olivier.bloesch@bluewin.ch.

Horizontal

1. Marrantes.
2. Grand en danse classique – Kourou est sa base de lancement.
3. Bach et Mozart.
4. Prénom féminin – Ni chauds ni froids.
5. Marécage mythologique – Coutumes – Soldat.
6. Cachet, visa – Pronom personnel.
7. Armées féodales – Signe de plain-chant.
8. Douleurs musculaires – Express de minuit (abrégé).
9. Voyelles en réunion presque plénière – Arolle.
10. Aviateur français disparu – Pas à moi.
11. Désinence verbale – Encenser.
12. Svelte – Qui n'est pas le même.

Vertical

1. Transfert d'image.
2. Son église est dissidente – Acteur français – Adresse de site internet.
3. Il est bon dans la Bible.
4. Joubarbe – Formule concise.
5. Descentes d'organe – Passage à sec.
6. Hurlasse.
7. De mer, est une algue – Fin de participe.
8. Manuels et traditionnels – Roi d'Israël.
9. Contestée – Elle nous entoure – Beaucoup.
10. Abri en toile goudronnée – Sans motif – Note.
11. Embrigader.
12. Sans pédicule ni pétiole – Cent mètres carrés.



Solution du N° 227

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	T	A	V	I	A	C	O	I	S	E	S
2	C	O	L	A	■	N	O	■	R	U	■	T
3	O	R	E	■	T	O	P	I	A	I	R	E
4	L	E	C	O	R	B	U	S	I	E	R	■
5	O	■	T	R	U	L	L	O	■	■	R	A
6	P	L	O	M	B	I	E	R	E	S	■	D
7	E	O	■	E	L	■	S	E	V	I	R	A
8	N	U	I	S	I	T	■	L	E	E	■	M
9	D	E	S	S	O	U	S	■	I	C	I	■
10	R	■	S	O	N	N	A	I	L	L	E	S
11	E	■	U	N	■	E	V	O	L	E	N	E
12	S	U	E	■	O	S	E	■	E	S	A	■



Assemblée générale

Vendredi 15 octobre 2021
Restaurant La Bruschetta
Lausanne.

Apéritif de fin d'année

Samedi 4 décembre 2021
Musée Encre & Plomb
Chavannes-près-Renens.



Assemblée générale

Elle devrait avoir lieu
le samedi 9 octobre 2021, à
Châtel-Saint-Denis (FR),
si la crise sanitaire se calme
un peu. Lire en en page 3.

QUELQUES MOTS D'ESPRIT

La seule cure contre
la vanité, c'est le rire, et
la seule faute qui soit
risible, c'est la vanité.

Henri Bergson

Madame, dit le docteur,
votre mari a besoin
de repos. J'ai marqué un
tranquillisant sur
l'ordonnance. Vous en
prendrez quatre
comprimés par jour.

George Bernard Shaw

Les excellents vers se
reconnaissent à ceci
qu'on n'y peut changer ni
déplacer un seul mot.

Paul Valéry

Il vaut mieux enseigner
les vertus que
condamner les vices.

Baruch Spinoza

La vieillesse, c'est quand
on commence à se dire :
« Je ne me suis jamais
senti aussi jeune ».

Jules Renard

La vérité appartient à
ceux qui la cherchent
et non point à ceux qui
prétendent la détenir.

Condorcet

Le silence n'a jamais
trahi personne.

Antoine de Rivarol

Le zèle a tué plus
d'hommes que la paresse.

Proverbe corse

Les femmes vivent
plus longtemps que les
hommes, surtout quand
elles sont veuves.

Georges Clemenceau

Vieillir est encore le
seul moyen que l'on
ait trouvé pour vivre
longtemps.

Charles Augustin Sainte-Beuve

Son sommeil était, de
beaucoup, ce qu'elle avait
de plus profond.

Sacha Guitry

Extrait de : Claude Gagnière, 2000 mots d'esprit de Confucius à Woody Allen, Éditions du Seuil (Points), 2011.



Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs
Sortie du numéro 229 fin septembre 2021

MEMBRES DU COMITÉ

Présidente

Monica D'Andrea
Chemin du Boisy 34
1004 Lausanne
+41 76 339 89 09
monicadandrea@sunrise.ch

Vice-présidente

Luce Jaccard
Av. du Parc-de-la-Rouvraie 25
1018 Lausanne
+41 77 471 13 90
luce.g.jaccard@gmail.com

Trésorier et administrateur par intérim

Michel Pitton
Chemin de Pierrefleur 66
1004 Lausanne
+41 79 212 16 13
michel.pitton@formatyp.ch

Secrétaire aux verbaux

Michel Viredaz
Chemin de la Rosière 8bis
1012 Lausanne
+41 21 728 67 38
michel.viredaz@bluewin.ch

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 229/3-2021

Lundi 16 août 2021

N° 230/4-2021

Lundi 15 novembre 2021

N° 231/1-2022

Lundi 14 février 2022

N° 232/2-2022

Lundi 16 mai 2022

Adresse de courriel

pour l'envoi des articles :
olivier.bloesch@bluewin.ch

Tarifs publicité

par parution (noir-blanc)

Une page: 100 francs

Demi-page: 50 francs

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Olivier Bloesch
olivier.bloesch@bluewin.ch

Design graphique

Nordsix

Préresse

Chantal Moraz

Impression et expédition

IRG Sàrl,
En Budron H20, 1052 Le Mont

Tirage 350 exemplaires

CAILLEBOTTE

Impressionniste et moderne



Le Pont de l'Europe, 1876, Huile sur toile, 125 x 180 cm, Association des Amis du Petit Palais, Genève © Rheinische Bildarchiv Köln, Michael Albert

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

18 juin – 21 novembre 2021
Tous les jours de 9 h à 19 h

Suisse